



Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circulaire BDT/DDR/091

Genève, le 18 mai 2021

- Aux États Membres de l'UIT;
- À l'État de Palestine (Résolution 99);
- Aux Membres du Secteur UIT-D;
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;
- À l'Organisation des Nations Unies;
- Aux institutions spécialisées des Nations Unies et à l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- Aux organisations régionales de télécommunication;
- Aux organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites;
- À toute autre organisation régionale ou internationale

**Objet: Report de la date d'ouverture des inscriptions à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21)**

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la consultation des États Membres de l'Union internationale des télécommunications actuellement menée conformément à la [Lettre circulaire CL-21/19](#), à la suite de la lettre envoyée par le Gouvernement de l'Éthiopie pour proposer de reporter la CMDT-21 du 6 au 15 juin 2022 en raison de la pandémie actuelle de COVID-19.

Il était initialement prévu que les inscriptions à la Conférence débutent le 24 mai 2021. Toutefois, les dates de la Conférence faisant actuellement l'objet d'une consultation, l'ouverture des inscriptions risque de poser des problèmes inutiles.

Compte tenu de ce qui précède, veuillez noter que la date d'ouverture des inscriptions à la Conférence sera fixée une fois que la décision des membres concernant les dates de la CMDT-21 sera connue. Les membres seront informés par une lettre circulaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Doreen Bogdan-Martin  
Directrice